

PRÉVOL

Ville de Hull



Douzième édition
Novembre 1995



*On a besoin
de vous*

**Le programme PRÉVOL
a un nouveau responsable.**

Il s'agit de M. LUC NAULT.

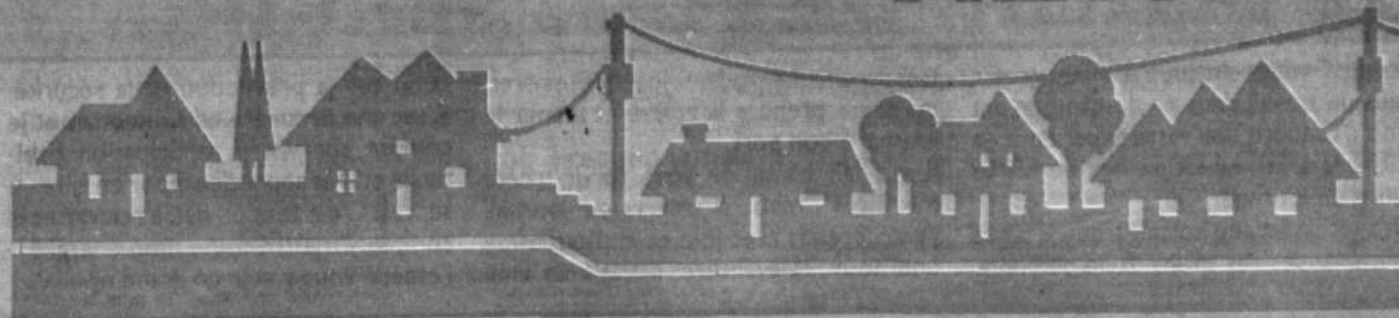
**Il remplace à ce poste
madame Sylvie Mantha.**

**Son objectif est de
poursuivre l'excellent travail
de cette dernière.**

**pour lutter contre
le vol par effraction
à domicile**



PRÉVOL



SOMMAIRE

Mot du directeur	p. 2
Mot de l'agent responsable du programme Prévol	p. 2
Mot du responsable du journal	p. 2
«Maman, viens voir!!!»	p. 3
Le programme Prévol en chiffres	p. 3
Pour éviter le vol de votre automobile	p. 4
Prévol a toujours besoin de vous... et c'est pour vous	p. 4
Être jeune, c'est pas toujours facile	p. 4
Chronique jeunesse	p. 5
Vivez Noël dans la joie et en toute sécurité	p. 5
Au temps des fêtes les voleurs sont actifs	p. 5
Le rapport annuel de Prévol	p.p. 6 et 7
Un merci chaleureux à Hélène Landry	p. 6
Invitation pour la soirée annuelle Prévol	p. 7
Nouveaux membres au comité exécutif Prévol	p. 7
Rencontre annuelle Parents-Secours	p. 7
La corporation de revitalisation du centre-ville de Hull	p. 8
Tous ensemble «Protégeons nos enfants»	p. 8
Mot caché	p. 9
Saviez-vous que	p. 9
Burinage de votre auto	p. 9
L'insécurité des femmes	p. 10
La sécurité des personnes âgées	p. 11
Invitation aux citoyens de l'Île de Hull	p. 11
Modification des secteurs Prévol	p. 12



MOT DU DIRECTEUR



par
CLAUDE PAPINEAU
Directeur du Service
de police de Hull

Le Service de police de la ville de Hull regroupe 169 employés permanents civils et policiers qui poursuivent un but commun : assurer la sécurité et offrir une très bonne qualité de vie à leurs citoyens.

Chaque jour, nos équipes prennent de nombreuses décisions et exécutent une multitude d'actions qui s'inscrivent dans la mission du Service :

ÉNONCÉ DE MISSION

- de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique;
- de protéger la vie et la propriété;
- de prévenir le crime et les infractions, d'en rechercher les auteurs et les citer en justice;
- de veiller à l'application des lois en vigueur au Québec ainsi que des règlements, résolutions et ordonnances de la municipalité.

Afin de fournir une ligne de conduite claire dans la façon dont tout le personnel contribuera à la réalisation de la mission, un ensemble de valeurs fut établi.

Les valeurs fondamentales exposent les idéaux fondamentaux du Service dans l'accomplissement de sa mission.

VALEURS FONDAMENTALES

- Le respect des droits et libertés des personnes avec qui le Service transige, incluant les employés(es).
- La recherche d'une amélioration continue dans ses rapports avec les citoyens, dans les services rendus et dans la gestion.
- Le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale, et nous croyons que la

qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de notre mission.

4. L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de la ville de Hull.

5. L'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la sécurité publique, en tenant compte des caractéristiques du milieu.

Je profite donc de cette occasion pour souligner le travail exceptionnel des employés(es) du Service de police de Hull et les encourage à poursuivre leur loyauté envers la communauté.

UN DÉFI DE TAILLE



par
LUC NAULT
Agent responsable
du programme Prévol

C'est avec une immense joie que je me joins à cette grande famille qu'est Prévol. Après avoir œuvré pendant douze ans comme patrouilleur, j'ai par la suite occupé durant cinq ans le poste d'agent à l'informatique. Depuis le 31 mai 1995, je me suis joints à la section Services communautaires du Service de police. Dès mon arrivée, j'ai reçu le mandat d'être responsable du programme Prévol.

Le défi est de taille et j'ai de grands souliers à chausser. J'ai pu constater que madame Sylvie Mantha a effectué un travail remarquable.

Beaucoup de projets ont été accomplis jusqu'à maintenant. J'ai la tête pleine d'idées et j'espère qu'avec la collaboration des membres Prévol dans les différents comités, nous allons atteindre notre objectif premier qui est de prévenir les vols par effraction et de permettre à chacun de nous de pouvoir vivre en toute quiétude.

Enfin, j'aimerais souligner que madame Sylvie Mantha poursuivra sa participation au Comité exécutif Prévol à titre de personne ressource.

LE COMITÉ DU JOURNAL... TOUTE UNE ÉQUIPE!



par
LUC BEAUSEIGLE
Vice-président Prévol
Responsable du journal

C'est avec de bons bénévoles que l'on arrive à quelque chose! Voilà des gens qui croient à ce qu'ils font! Travailler chacun chez-soi, donner et échanger ses idées et finalement arriver tous ensemble à un résultat extraordinaire qu'est cette 12e édition. Je tiens à remercier mesdames Johanne Bussièrès, Jocelyne Brisson, Gisèle Poulin, Marielle Rouleau, Sylvie Mantha et messieurs Roger Legros, Adéodat Ross et Louis Samuel Bussièrès-Piette.

De plus, j'aimerais souligner la collaboration sans relâche du Service de police de Hull, des Postes de police communautaire de Hull et de Parents-Secours.

Un ajout important est survenu au sein du programme Prévol, l'agent Luc Nault, travaille avec enthousiasme et acharnement auprès de nous au sein du comité du Journal.

Merci à vous, monsieur Nault, au nom de toute l'équipe, pour ce si beau résultat!

IL M'A FAIT PLAISIR DE VOUS SERVIR...

par
LUC BEAUSEIGLE
Vice-président Prévol

C'est avec cette 12e édition que se termine ma tâche en tant que respon-

sable du Comité du journal. Ces quatre années de travail dans ce domaine m'ont permis d'acquérir une vaste expérience en participant à la réalisation des dernières éditions du journal.

C'est avec un peu de nostalgie que je passe les commandes aux mains d'une personne

très dynamique, madame Joanne Bussièrès, qui saura prendre la relève et mener le journal à bon port.

Il m'a fait plaisir de vous servir, chers membres Prévol, à travers ce journal. J'entreprends avec joie et enthousiasme une nouvelle aventure. Il s'agit du mini

salon sur la prévention et la sécurité. C'est une première en Outaouais et je compte sur votre participation habituelle et très appréciée, pour en faire un succès. C'est tout un défi à relever et je compte y mettre toute mon énergie! J'espère vous y voir en grand nombre.



«MAMAN, VIENS VOIR!!!»



par
JOHANNE
BUISSIÈRES

J'entends encore ce cri du coeur de mon fils adolescent qui me précédait dans la maison, un soir de mars froid et pluvieux. Quelqu'un s'était alors introduit chez nous en forçant une fenêtre du sous-sol, en notre absence...

Désarroi, peur, colère, méfiance, nervosité, insomnie n'expriment que faiblement la profondeur des sentiments et des émotions que

j'ai éprouvés par la suite. Sans compter les dépenses que j'ai dû faire pour munir toutes les fenêtres de barres de sécurité, l'arrière de la maison d'un système d'éclairage photosensible et le reste.

«Ce n'est pas la fin du monde, tu n'as rien!» «N'y pense plus...» Ces commentaires de la part de mon entourage et d'autres de même nature, ont eu l'heur de me déplaire souverainement. J'avais l'impression de ne pas être prise au sérieux ou que l'on cherchait à banaliser ou à minimiser l'expérience qui nous a longtemps bouleversés mon fils et moi.

Vous êtes-vous déjà interrogé sur les principaux besoins de la personne victime de crime contre la propriété?

Le besoin de protection :

de l'information sur les moyens de prévention.

Le besoin de support :

pour ventiler ses émotions et lui donner le sentiment qu'elle est prise au sérieux.

Le besoin de réparation :

un dédommagement pour les pertes financières.

Le besoin d'information :

de l'information sur les recours et les services existants.

Si vous souhaitez venir en aide à une personne qui a subi

des crimes contre la propriété, vous l'aideriez sûrement à passer à travers cette expérience traumatisante en lui parlant du C.A.V.A.C. de l'Outaouais. Il s'agit du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (778-3555), situé au 775 boulevard de la Carrière à Hull : une ressource où trouver protection, support et information.



PRÉVOL: UN PROGRAMME COMMUNAUTAIRE QUI SATISFAIT LES HULLOIS



par
SYLVIE MANTHA
Conseillère
en prévention

Après plus de 8 années d'opération, le Comité exécutif Prévol a jugé opportun de procéder à l'évaluation du programme Prévol. C'est ainsi que de septembre 1994 à avril 1995, monsieur Miguel Perreault, étudiant au département de criminologie de l'Université d'Ottawa, a procédé à un sondage auprès des membres. Les objectifs, les activités et le fonctionnement du programme Prévol constituaient les principaux points d'évaluation.

Les résultats recueillis et les recommandations furent fort intéressants et permettront au Comité exécutif de poursuivre, modifier ou améliorer certaines activités du projet.

Nous vous présentons quelques résultats qui ont confirmé l'efficacité du projet et la satisfaction des membres.

Est-ce que vous écoutez vos messages téléphoniques Prévol?

a) Chaque semaine	84.9%
b) Presque chaque semaine	8.9%
c) À l'occasion	5%
d) Presque jamais	1.2%
e) Jamais	0.0%
f) Je ne reçois pas le message	0.0%

Est-ce que le fait de connaître les vols par effraction et les moyens d'opération des criminels influencent votre façon de vous protéger?

a) Beaucoup	56.9%
b) Passablement	24.1%
c) Un peu	15.2%
d) Pas du tout	3.8%

Est-ce que vous mettez en application les conseils de prévention qui vous sont transmis chaque semaine

a) Tous	44.3%
b) Presque tous	37.9%
c) Quelques-uns	16.5%
d) Aucun	1.3%

Est-ce que vous croyez que vos moyens de protection se sont améliorés depuis votre adhésion à Prévol?

Oui	79.7%
Non	20.3%

Croyez-vous que Prévol vous a suffisamment enseigné de moyens pour protéger votre environnement immédiat?

a) Beaucoup	62.0%
b) Passablement	29.1%
c) Un peu	7.6%
d) Pas du tout	1.3%

Quel est votre niveau de satisfaction du programme Prévol?

a) Excellent	23.3%
b) Très bon	72.1%
c) Pas très bon	1.3%
d) Médiocre	1.3%

Si vous désirez recevoir une copie du rapport d'évaluation du programme Prévol, veuillez communiquer avec madame Sylvie Mantha au 595-7633.



POUR ÉVITER LE VOL DE VOTRE AUTOMOBILE



par
ADÉODAT
ROSS

Votre voiture est un investissement considérable. Il est donc important de prendre au moins quelques précautions élémentaires afin d'éviter de vous la faire voler. Un système antivol électronique pour votre voiture serait la protection idéale. Mais à défaut d'un tel dispositif, quelques mesures de précaution pourraient vous éviter bien des ennuis. Veillez à toujours verrouiller les portières de votre véhicule, qu'il soit stationné sur la rue, dans un stationnement public, ou encore dans votre entrée de cour. Il ne faut que très peu de temps à un voleur aguerri pour déverrouiller vos portières. Cependant bien des vols sont commis par de jeunes amateurs qui ne désirent que vous «emprunter» votre automobile pour s'amuser et l'abandonner ensuite Dieu sait où et dans quelle condition. Ne leur facilitez pas la tâche en laissant vos portières déverrouillées ou, encore pire, les clés dans le contact.

Les voleurs n'aiment pas la lumière et préfèrent travailler dans la pénombre ou dans l'obscurité. Il est donc important de stationner dans un endroit non seulement bien éclairé, mais aussi bien à la vue des passants et des résidents du quartier. Le jour, il est préférable de stationner sur une rue achalandée plutôt que dans une ruelle peu fréquentée. Ne laissez jamais rien à la vue des passants dans votre automobile en stationnement pour ne pas attirer la convoitise des voleurs. Remisez tous vos objets dans le coffre arrière de votre automobile. Si vous possédez une fourgonnette, il est prudent de vous munir d'une toile de recouvrement des bagages. Pour vous, le sac ou le colis que vous avez laissé sur la banquette arrière de votre voiture ne contient peut-être rien de grande valeur, mais cela, le voleur ne le sait pas et il pourrait endommager votre véhicule pour plusieurs centaines de dollars afin de s'en emparer. Faites buriner les vitres de votre véhicule. Un véhicule buriné est beaucoup plus difficile à écarter sur le marché des receleurs et ceci pourrait décourager de nombreux voleurs de s'y attaquer. Il serait aussi sage de buriner le numéro de votre permis de conduire sur la radio de votre véhicule ou tout autre appareil de communication comme le téléphone cellulaire. Votre Service de police met gratuitement

à votre disposition des burins. Enfin, une sage mesure de précaution consiste à munir votre véhicule d'un système antivol ou antidémarrreur qui aura certainement pour effet de décourager les cambrioleurs trop pressés qui ne veulent pas perdre un temps précieux à désamorcer ce système ou à débarrasser votre voiture de son mécanisme de verrouillage. Cela vous protégera également de tous les amateurs qui ne savent pas comment faire rapidement ces opérations.



PRÉVOL A TOUJOURS BESOIN DE VOUS... ... ET C'EST POUR VOUS!



par
ROGER
LEGROS

Lorsqu'on entend parler de vols divers et de cambriolages, on est toujours porté à croire que cela n'arrive qu'aux autres. C'est ainsi que Prévot fut mis sur pied afin de sensibiliser les gens à protéger leurs biens et leur résidence. Des conseils pratiques de prévention vous sont offerts par ce programme, à chaque semaine, dans le but de décourager les voleurs et de réduire le nombre de cambriolages... bref, éviter d'avoir de malheureuses surprises lors du retour à la maison.

Privilèges qui vous sont offerts par ce programme :

1. C'EST GRATUIT : Le programme est subventionné par la Ville de Hull.
2. C'EST CONFIDENTIEL : La liste des membres demeure la propriété du Service de police. Vous ne serez pas sollicité par d'autres organismes.
3. C'EST INTÉRESSANT : Vous recevrez à toutes les semaines des messages par médiaphone concernant les cambriolages

qui se sont produits dans votre secteur.

4. C'EST AVANTAGEUX : Vous recevrez le journal Prévot deux (2) fois par année, ainsi que différents documents pour vous aider à améliorer votre sécurité et celle de votre famille.
5. C'EST RASSURANT : Après les messages sur les cambriolages, on vous transmet des messages pré-

6. C'EST AGRÉABLE : Tous les ans, lors de la soirée annuelle Prévot qui se tient en novembre, vous avez le plaisir de rencontrer les autres familles, membres de Prévot.
7. C'EST FACILE : Vous n'avez qu'à téléphoner au Service de police au 595-7600, ou à compléter la demande d'adhésion ci-contre.

PRÉVOL, 777, BOUL. DE LA CARRIÈRE
HULL, QUÉBEC, J8Y 6V1

NOM: _____ PRÉNOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

TÉL. RÉSIDENCE: _____ TÉL. TRAVAIL: _____

PROPRIÉTAIRE: _____ LOCATAIRE: _____

J'aimerais faire partie de l'équipe de bénévoles en participant à un des comités

oui non

Si vous répondez à ce défi, vous contribuerez à l'atteinte de l'objectif pour cette année, soit de 2 200 familles membres.

PRÉVOL

ÊTRE JEUNE, C'EST PAS TOUJOURS FACILE



par
GISÈLE
POULIN

Il est souvent trop facile de juger les jeunes d'aujourd'hui pour tout ce qui se passe dans notre milieu. Il faut regarder la société dans laquelle nous vivons et qui laisse parfois à désirer. La situation familiale des jeunes a, dans certaines circonstances, un impact important sur le comportement des adolescents. Les familles monoparentales ont donc tout un défi à relever à ce chapitre. De plus, les messages transmis par la télévision, la radio et les journaux faussent souvent la réalité et encouragent les jeunes à la violence. Ce n'est pas facile d'être jeune de nos jours. C'est même très difficile. Il faut donc tenter de les écouter, de les supporter et de les orienter vers de bonnes décisions.





CHRONIQUE JEUNESSE UN MATIN PAS ORDINAIRE



par
LOUIS-SAMUEL
BUISSIÈRES-
PIETTE

Verre cassé, tables à pique-nique renversées et brisées, tessons de bouteilles, déchets éparpillés... C'est à peu près ainsi que nous avons trouvé les lieux quand, par une chaude matinée de juillet, l'équipe de sauveteurs et moi-même avons commencé notre journée de travail à la plage du parc Moussette.

J'en étais à ma première année à titre d'assistant-sauveteur à la ville de Hull, l'été dernier. Ce matin-là, tout le monde avait le moral un peu bas et on pouvait sentir du découragement flotter dans l'air quand nous avons constaté l'état pitoyable de la plage. Des fêtards peu respectueux s'en étaient donnés à cœur joie lors du «party» de la veille.

En plus de devoir faire appel aux services des Travaux publics pour nettoyer

les débris de tables à pique-nique qui jonchaient le parc ça et là, des sauveteurs ont dû vérifier et nettoyer le fond de l'eau qui était parsemé de tessons de bouteilles. Résultat : nous n'avons pu accueillir de baigneurs durant l'avant-midi.

Heureusement, les individus qui posent ces actes ne forment qu'une minorité. Mais il n'en demeure pas moins que les dommages causés par le vandalisme sont bien réels et qu'ils touchent directement la population. Il semble que certains gagneraient à mieux mesurer la portée de leurs actes.

Finalement, peu importe qu'on le subisse ou qu'on en soit les responsables, au bout du compte, en cas de vandalisme, tout le monde est perdant.

VIVEZ NOËL DANS LA JOIE ET EN TOUTE SÉCURITÉ



par
LUC BEAUSEIGLE
Vice-président
Prévot

Eh oui! la période des Fêtes approche à grands pas, avec ses réunions de famille et les fêtes de bureau et d'amis(es). Soyons prudents dans le choix des décorations de Noël.

- Dans les édifices publics où il y a des rassemblements, comme les hôtels, les salles de réception, les écoles, etc., il est interdit d'avoir des arbres naturels (sapin, épinette, pin), pas même de branches servant de décoration.

- Dans votre résidence, il faut prendre certaines précautions :

- choisir un arbre dont les épines ne se détachent pas facilement;
- couper la base de l'arbre en biseau et le placer dans l'eau et faire en sorte qu'il y ait toujours de l'eau;
- ne jamais mettre de bougies dans l'arbre de Noël car c'est jouer avec le feu;
- ne pas utiliser de lumières électriques dans un arbre métallique;

- ne pas surcharger le circuit électrique;
- ne pas laisser l'arbre allumé sans surveillance;
- s'assurer que l'avertisseur de fumée fonctionne bien;
- garder toujours les sorties dégagées au cas où une urgence se présente;
- ne jamais utiliser les escaliers roulants ou les ascenseurs lors d'un incendie;
- quand vous pénétrez dans un immeuble ou un édifice public, repérer toujours les sorties de secours au cas où une urgence surviendrait.

Passez de
belles Fêtes et
amusez-vous
bien!



AU TEMPS DES FÊTES LES VOLEURS SONT ACTIFS



par
ADÉODAT
ROSS

A l'approche de la période des Fêtes et particulièrement en période d'austérité comme celle que nous traversons, les voleurs seront très actifs d'ici la période des Fêtes. Il faudra donc redoubler de prudence afin de ne pas être victime de leurs activités.

Les voleurs savent qu'en cette période de l'année, en plus des articles qu'ils ont l'habitude de dérober dans les résidences, ils pourront mettre la main sur le

résultat de vos emplettes des Fêtes si vous leur en donnez la moindre chance.

Il est donc primordial qu'en cette saison de l'année, votre maison soit bien protégée comme en tout temps de l'année d'ailleurs.

Au cours des derniers mois, le Service de police a enregistré de nombreuses infractions dans les résidences privées alors que la porte n'était tout simplement pas verrouillée. Ne vous absentez jamais de la maison sans vous assurer que la porte est verrouillée et assurez-vous que vos serrures sont sécuritaires.

Gardez toujours des lumières allumées dans la maison, mais

tâchez, si cela est possible d'utiliser un dispositif qui allumera vos lumières et les éteindra à différentes heures de la soirée et de la nuit, pour donner l'impression que la maison est habitée.

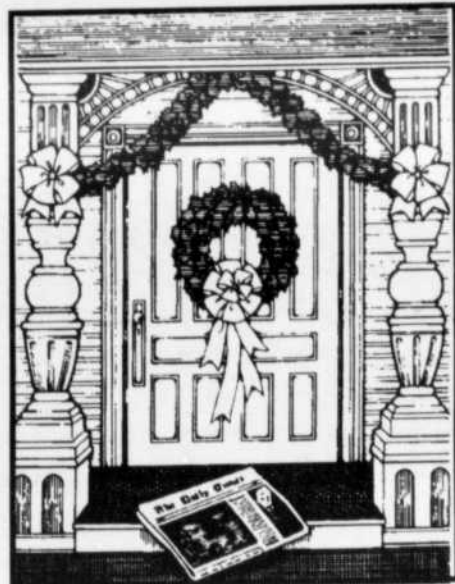
Essayez, si cela est possible, de placer votre arbre de Noël ainsi que vos cadeaux de manière à ce qu'ils ne soient pas directement visibles de la rue.

Une grande quantité de cadeaux, dans une résidence où il ne semble y avoir aucune activité, est une tentation très alléchante pour les voleurs.

Finalement, si cela peut vous intéresser, vous pouvez toujours vous joindre à l'équipe de Prévot et participer avec vos

voisins à assurer la sécurité de votre quartier.

Vous serez toujours les bienvenus!





RAPPORT ANNUEL DE PRÉVOL Septembre 1994 à août 1995



par
**LUC
CHARTRAND**
Président Prévol

Il me fait plaisir, à titre de Président du Comité exécutif Prévol, de vous soumettre notre premier rapport annuel.

Ce document, nous l'espérons, saura rendre compte de l'excellent travail effectué par de nombreux citoyens bénévoles en collaboration avec le Service de police de Hull.

Nous tenons à remercier tous les membres Prévol actifs qui ont participé aux différentes activités de Prévol ainsi que le Service de police de Hull pour son appui et son support dans le développement de nos activités.

Je vous souhaite une bonne lecture et espère que ce rapport répondra à vos questions concernant le programme Prévol.

INTRODUCTION

Le programme Prévol fut mis sur pied en 1988 et n'a cessé de croître depuis cette époque. Prévol vise à développer et implanter des stratégies de prévention de façon à contrer le cambriolage résidentiel. Le programme est simple. Chaque membre Prévol reçoit chaque semaine, par le biais du médaphone, un message pré-enregistré préparé par le Service de police de Hull, qui l'informe sur les statistiques concernant les vols par effraction dans toute la ville et dans son secteur immédiat. Ensuite, le message décrit brièvement les délits en précisant la rue, le jour et l'heure de chacun des délits, ainsi que le mode d'opération des voleurs. Puis, à la fin du message, il y a un conseil de prévention transmis aux membres visant à accroître la sécurité et la protection de leur résidence.

En fait, la seule responsabilité qu'un membre Prévol a, c'est d'écouter son message téléphonique chaque semaine et d'essayer d'appliquer les

conseils qu'il reçoit du mieux qu'il peut. Cependant, les membres qui veulent s'impliquer davantage peuvent participer aux activités de Prévol ou encore faire partie d'un comité. Le programme compte effectivement sur cinq comités de bénévoles. Il y a le Comité exécutif Prévol, qui a la responsabilité de quatre sous-comités qui organisent différentes activités: le Comité du journal, le Comité de l'assemblée générale, le Comité des appels téléphoniques et finalement le Comité des kiosques. Prévol est fier des activités réalisées au cours de la saison 94-95 et nous sommes heureux de vous présenter le bilan du programme.

BILAN DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME PRÉVOL POUR LA SAISON SEPTEMBRE 94 À AOÛT 95

COMITÉ EXÉCUTIF

Ce comité est évidemment la pierre angulaire du programme Prévol. Formé de sept citoyens et de deux représentants du Service de police, il a le mandat de voir au développement du programme et d'assurer la réalisation du plan d'action. La première activité régulière du programme est donc la rencontre mensuelle du Comité exécutif. Au cours du dernier mandat, les membres se sont réunis à dix reprises.

COMITÉ DU JOURNAL

Le Comité du journal est l'ainé des sous-comités. Très actif et dynamique, il a réussi depuis plus de sept ans à publier deux éditions par année, soit une durant la Semaine de la police en mai et l'autre durant la Semaine nationale de la prévention en novembre. Les articles qui y paraissent sont écrits par les membres du Comité du journal, les policiers, les membres du Comité exécutif, les organismes communautaires et tout citoyen désireux de participer.

Le sous-comité compte huit membres actifs qui ont eu dix rencontres s'échelonnant de septembre 1994 à août 1995.

COMITÉ DES KIOSQUES

Le Comité des kiosques est un comité qui a un double mandat: le recrutement et la visibilité de Prévol. En exposant le kiosque

Prévol, nous recrutons de nouveaux membres qui s'impliquent et augmentent la visibilité du projet dans les quartiers.

En plus d'une réunion annuelle, le kiosque fut exposé lors des événements suivants:

Inscription Hulloisirs	Septembre 1994	175 nouveaux membres
Maison de la famille	25 septembre 1994	visibilité
Inscription Hulloisirs	15 janvier 1995	279 nouveaux membres
Inscription Hulloisirs	23 avril 1995	108 nouveaux membres
Expo Habitat	9 au 12 mars 1995	88 nouveaux membres

Le kiosque a permis de recruter 650 familles membres, ce qui est fort considérable. Il faut souligner que ce succès est rendu possible grâce à l'équipe de bénévoles qui croit en Prévol et qui assure présence et sollicitation lors des expositions. Plus de 25 bénévoles ont participé à ce comité.

COMITÉ DES APPELS

Afin de garder le contact humain créé au début de Prévol et apprécié par plusieurs membres, le Comité exécutif a proposé de créer le Comité des appels. Celui-ci a pour mandat de sauvegarder le caractère humain de Prévol. De plus, le comité travaille à certaines demandes du Comité exécutif tels les sondages, le niveau d'appréciation du programme Prévol et la vérification de la liste de nos membres, noms et coordonnées.

Les membres du comité ont, durant la saison 94-95, fait un total de 1502 appels. Cette démarche permet à Prévol d'avoir le nombre exact des membres et de conserver la crédibilité auprès de la population.

Le comité s'est réuni à trois reprises sans compter les nombreuses heures effectuées à la maison par les membres.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Plus de 200 personnes ont participé à l'assemblée générale annuelle de Prévol qui fut organisée en collaboration avec Parents-Secours.

Le but de l'assemblée générale annuelle est de valoriser l'apport de nos membres à la vie de Prévol et leur permettre de se réjouir

ensemble. Le Comité de l'assemblée générale annuelle s'est rencontré à deux reprises afin de planifier l'assemblée de novembre 1995.

AUTRES ACTIVITÉS

RENCONTRE DES BÉNÉVOLES

Le 27 septembre 1994, il y eut une rencontre regroupant tous les bénévoles permettant de les informer sur les activités de la saison et des rôles qu'ils peuvent y tenir dans les différents comités. Cette rencontre permet de former nos divers comités pour l'année.

ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF

À la première rencontre de janvier 1995, il y eut des élections pour le poste de président, vice-président et secrétaire.

Furent élus: Président - monsieur Luc Chartrand
Vice-président - monsieur Luc Beauseigle
Secrétaire - madame Nicole Joly

Durant cette réunion du Comité exécutif, les responsables de secteurs qui forment le Comité exécutif ont tous été assignés à un sous-comité.

RENCONTRE DES SECTEURS

Il y eut des présentations de Prévol tout au long de l'année à la demande des citoyens.

- 25 - 35 Sacré-Coeur
- 20 Mance
- Association des résidents des Hautes Plaines
- Mutchmore
- Plateau de la Capitale
- École Philemon Wright

DÉPLIANT PRÉVOL

Étant donné que les dépliants Prévol furent épuisés, le Comité exécutif a donné un nouveau visage au dépliant Prévol.

Le contenu fut modifié afin de refléter la réalité actuelle du projet. Après un travail ardu, les membres se sont entendus sur la nouvelle formule.

Le dépliant Prévol est particulièrement utile lors de l'exposition du kiosque et pour tout citoyen qui désire des informations sur le projet.

PUBLICITÉ

Afin d'augmenter la visibilité, nous produisons divers articles dans les journaux locaux.

3 articles ont été publiés dans le Régional sur la prévention du crime

1 publicité pour la période des Fêtes

1 article dans le journal des employés municipaux Le Volubile

1 article dans le courrier du lecteur du Droit

ÉVALUATION DU PROGRAMME PRÉVOL

Durant toute la saison 94-95, monsieur Miguel Perreault, stagiaire en criminologie à l'Université d'Ottawa, a procédé à l'évaluation du programme Prévol.

Le mandat de monsieur Perreault consistait à vérifier si les objectifs du programme et des comités étaient atteints. Par le biais d'un sondage, les membres furent interrogés sur le message, le journal, le kiosque, etc., bref leur satisfaction générale.

Le rapport fut soumis au Comité exécutif Prévol en avril 1995 et en mai 1995 à la Commission de la sécurité publique qui devait l'acheminer au Conseil de ville. Les données recueillies nous ont permis de planifier les activités pour la prochaine saison et d'amorcer une réflexion sur les buts de Prévol.

PERSONNE RESSOURCE

Depuis mai 1995, monsieur Luc Nault s'est joint au Comité exécutif Prévol à titre de responsable du programme Prévol.

Madame Sylvie Mantha poursuivra son implication dans Prévol à titre de personne ressource au Comité exécutif et au Comité du journal.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

ACTIVITÉ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

L'idée d'une activité spéciale a germé au sein de l'équipe du Comité exécutif Prévol. Plusieurs sessions de remue-méninges ont permis de lancer plusieurs projets sur la table. Toutefois, l'idée d'un mini-salon de la prévention et de la sécurité a été retenue et sera davantage élaborée durant la prochaine saison.

REDIVISION DES SECTEURS

Afin de rendre le programme plus intéressant pour les membres, nous avons redivisé les secteurs. De plus, nous leur avons donné un

nom afin que les membres s'y identifient plus facilement. Le changement sera effectif le 15 novembre prochain.

RELOCALISATION DES PANNEAUX MÉTALLIQUES

Un membre du Comité exécutif a eu le mandat de dénicher nos panneaux Prévol, métal et bois, de les inventorier et de les repositionner dans la ville de Hull. Les démarches, pour les changer de place et ajouter un nouveau slogan, ont été entreprises. Ce travail eut pour objectif de permettre aux Hullois et Hulloises de mieux visionner l'implication sociale et urbaine de Prévol au sein de sa communauté.

ARTICLE PROMOTIONNEL

Afin d'augmenter la visibilité, de promouvoir le projet et d'attirer les gens au kiosque, des démarches pour concevoir un article promotionnel furent entreprises.

ACTIVITÉS PARA-PRÉVOL

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Président de Prévol a pour responsabilité de représenter Prévol, ce qui l'amène à être membre de la Commission de la sécurité publique de la ville de Hull.

La Commission s'est réunie huit fois, de septembre 1994 à juin 1995.

PRIX YVON ÉMOND

Il y a eu deux membres Prévol en nomination pour le prix Yvon Émond, soit mesdames Hélène Landry et Liza Paquette.

Le prix fut remis lors de la soirée de reconnaissance que la Police tient chaque année.

EN GUISE DE CONCLUSION

PRÉVOL, par ses nombreuses activités et projets, démontre à quel point il répond à un besoin grandissant de ses membres.

PRÉVOL prend le temps d'écouter ses membres, et dans la mesure du possible, d'y répondre.

PRÉVOL veut, par son association avec d'autres groupes communautaires, être toujours présent dans la vie de ses concitoyens. PRÉVOL, pour ses membres récipiendaires et les deux prix qu'il a reçus, en juin 1994 et novembre 1994, démontre sa créativité au sein de ses membres et la vivacité de ses membres.

Pour ce premier rapport annuel, Prévol veut remercier encore tous ses bénévoles de leur support toujours indéfectible qui fait de lui ce qu'il est.

Merci à tous!

UN MERCI CHALEUREUX À MADAME HÉLÈNE LANDRY



Membre du Comité exécutif Prévol depuis plus de deux ans, madame Hélène Landry fut fort appréciée par ses collègues du comité. Dynamique, souriante et très active au sein du comité, elle est une bénévole modèle pour le programme Prévol.

C'est en septembre dernier qu'elle a remis sa démission au Comité exécutif. Au nom de tous les membres du Comité exécutif, nous la remercions chaleureusement pour les nombreuses heures qu'elle a consacrées au bien-être de la communauté hulloise.

LA SOIRÉE ANNUELLE PRÉVOL : UNE INVITATION À TOUS LES MEMBRES

Par
Sylvie Mantha
Conseillère en prévention

Sous le thème «Les techniques préventives non violentes», la soirée annuelle Prévol aura lieu le mardi 7 novembre à la maison du Citoyen.

L'accueil, prévu entre 18 h 30 et 19 h, sera suivi de quelques brèves présentations et d'une conférence sur les techniques préventives non violentes.

La soirée se terminera vers 20 h 15 et les membres pourront poursuivre leur échange autour d'un café et d'un léger goûter.

Prière de confirmer votre présence auprès de madame Hélène Clément au 595-7632. Nous vous attendons en grand nombre!

NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF PRÉVOL



JOSETTE SAMNÉ



JOANNE BUSSIÈRÈS

C'est avec plaisir que le Comité exécutif Prévol s'enrichit de deux nouvelles membres.

Madame Josette Samné est membre Prévol depuis déjà plusieurs années et a participé aux comités des appels, des kiosques et de la soirée annuelle.

Madame Joanne Bussièrès est également membre Prévol depuis plusieurs années et elle a effectué un travail précieux au sein du Comité du journal.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que leur expérience sera des plus enrichissantes!

INVITATION À LA RENCONTRE ANNUELLE PARENTS-SECOURS



Jo-Ann Chantigny
Présidente



Luc Haspect
Policier
communautaire

Nous vous convions, à l'occasion de la rencontre annuelle, à fêter le 16^{ième} anniversaire du programme Parents-Secours, dont le thème sera «Protégeons nos enfants».

Lors de la rencontre, nous discuterons de divers sujets touchant le programme Parents-Secours.

Nous sollicitons donc votre présence à cette troisième rencontre qui aura lieu le mardi 7 novembre 1995 à l'agora de la maison du Citoyen. L'accueil aura lieu entre 18 h 30 et 19 h et la réunion débutera à 19 h. Un goûter suivra la réunion vers les 20 h 45 pour vous permettre d'échanger davantage. Le stationnement sera gratuit au sous-sol de la Maison du Citoyen.

Nous comptons sur votre présence.

Veillez, je vous prie, confirmer votre présence avant le 3 novembre 1995 à madame Hélène Clément au 595-7632 entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30. Vous nous indiquerez le nombre de personnes qui vous accompagneront (parents, voisins, amis).

LE RENDEZ-VOUS AVEC LA PRÉVENTION «MA SÉCURITÉ, J'Y VOIS»

Par
Sylvie Mantha
Conseillère en prévention

Suite au souhait du Comité exécutif Prévol de répondre davantage aux besoins de la population en matière de sécurité et de prévention de la criminalité, un mini-salon de la Prévention sera organisé le 28 avril prochain. Cette première expérience sera le fruit du travail d'une équipe de bénévoles de Prévol en collaboration avec le Service de police de Hull.

Lors de cette journée, vous aurez l'occasion de rencontrer divers promoteurs d'articles de prévention. Des présentations sur la sécurité personnelle auront lieu; vous aurez la possibilité d'obtenir un carnet passeport, avec empreintes pour vos enfants, et bien d'autres.

Le projet de Mini Salon est actuellement en développement et nous sollicitons la population pour toute suggestion. Vous pouvez rejoindre l'agent Luc Nault au 595-7629.



LA CORPORATION DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE DE HULL... UNE MISE À JOUR



par
DAVID
LECLERC

L'historique

Il y a plus d'un an, des gens d'affaires et des résident(e)s du quartier ainsi que des représentants municipaux s'associaient dans le but de poursuivre les efforts de relance et de mise en valeur du centre-ville de Hull. Le territoire du projet est délimité au nord par le boulevard Saint-Laurent, à l'est et au sud par l'axe Laurier-Taché et à l'ouest par le ruisseau de la Brasserie. C'est en janvier 1994 que la Corporation de revitalisation du centre-ville de Hull voyait le jour. Organisme à but non lucratif et

autonome, la Corporation est animée par une démarche de revitalisation basée sur un partenariat avec les gens du milieu.

À la lumière des enjeux, mais aussi du potentiel du centre-ville, la Corporation adoptait en avril 1994 un scénario de revitalisation qui trace les grandes lignes du type de développement et de l'image privilégiée au centre-ville de Hull.

Le mandat

Assurer la concertation entre les intervenants du centre-ville, suggérer, appuyer et réaliser les initiatives visant la mise en valeur et la relance du centre-ville de Hull.

La structure

Le Comité de gestion est la pierre angulaire de la Corporation. Il est formé de 18 individus: résidents(es), gens d'affaires, fonctionnaires et élus municipaux. Des groupes de travail bénévoles affectés aux divers objectifs identifiés dans le

scénario de revitalisation élaborent les plans d'action et développent les outils appropriés. Enfin, une équipe de quatre employés(es) assure la réalisation et la coordination des activités de la Corporation.

Les résultats

Ainsi, plusieurs initiatives réalisées en concertation avec divers partenaires tels la Ville de Hull et les associations du quartier ont permis d'atteindre des résultats étonnants. Depuis deux ans, le policier à pied et le concours centre-ville fleuri ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance et de sécurité des citoyens. La mise sur pied d'un programme de subvention à la rénovation de façades et l'aide d'un architecte ont permis de redonner à plusieurs propriétés de notre quartier un «air de jeunesse». L'aide apportée au Regroupement du secteur Eddy a permis notamment la réalisation de la fête de

l'Halloween sur la rue Eddy et de l'exposition de photos anciennes. Ces quelques exemples démontrent bien tout le dynamisme qui anime notre milieu.

Grâce aux efforts de tous les partenaires, on constate que les gens du quartier et de l'extérieur parlent davantage positivement du centre-ville. Beaucoup reste à faire, mais chaque action, si petite soit-elle, nous rapproche du but fixé!



Corporation de
revitalisation du
centre-ville de Hull

PARENTS-SECOURS

TOUS ENSEMBLE, «PROTÉGEONS NOS ENFANTS»



par
JO-ANN
CHANTIGNY
Présidente de
Parents-Secours

Organisme à but non lucratif, Parents-Secours connaît, depuis plusieurs années, un succès mérité puisque l'implication des parents demeure la source même de son existence au sein de la communauté hulloise.

Ce programme, visant principalement la sécurité des enfants, permet aux familles désireuses d'accueillir les enfants qui nécessitent de l'aide, en vue de les protéger contre un danger éventuel. Bien identifié par son logotype, représentant un adulte donnant la main à un enfant, l'organisme Parents-Secours requiert toujours l'implication de parents qui souhaitent vivement participer à la vie de quartier.

Même si la sécurité des enfants s'avère l'essence même, le programme vise également la sensibilisation de la population aux dangers réels ainsi que la prévention. En affichant clairement ses couleurs, l'organisme décourage d'éventuels agresseurs et assure une meilleure sécurité.

Dans plus de 580 foyers figure une affiche Parents-Secours permettant ainsi aux enfants d'identifier un refuge sécuritaire. Fortement invités à frapper à la porte de ces foyers Parents-Secours, les enfants comprennent que ces derniers leur apportent le recours nécessaire afin de pallier aux dangers tels la présence d'étrangers malveillants, la maladie, les accidents, la brutalité et les animaux méchants.

Devant ces dangers, le Parent-Secours offre la protection et l'aide requises afin d'éviter que l'enfant se retrouve seul devant cette fâcheuse situation. Le Parent-Secours communique avec les parents de l'enfant ou avec le Service de police, selon le cas. Un service de protection est assuré par le Parent-Secours. On ne désire pas que ce dernier offre de la nourriture ou des boissons gazeuses. Son rôle consiste principalement à assurer la meilleure protection possible à l'enfant, à régler des différends et dans les cas graves, à aviser les autorités concernées. En conclusion, nous désirons remercier tous nos foyers Parents-Secours et nos bénévoles qui participent activement à la mise en place de programmes visant la sécurité des enfants et qui font de leur quartier mais surtout de leur foyer, un milieu sécuritaire et plein de vie. A vous toutes et tous, un très gros merci!

La prévention, on y prend goût!

TIRAGE - TIRAGE - TIRAGE D'UN ENSEMBLE À COLORIER

Si tu te perds ou si tu es malade ou blessé,
rends-toi à une maison «Parents-Secours».



AUX PARENTS :

* Montrez à votre enfant où se trouvent les maisons des Parents-Secours dans votre quartier et indiquez-lui d'autres endroits où il peut trouver de l'aide.

* Parlez à votre enfant des situations où il serait justifié de s'adresser à des Parents-Secours.

À colorier par l'enfant (0 à 12 ans) et retourner à
Parents-Secours, 777, boul. de la Carrière, Hull (Québec), J8Y 6V1

Le tirage aura lieu le 8 décembre 1995. Vous devez retourner le dessin au plus tard le 1er décembre 1995.



**THÈME : POSTE DE POLICE
COMMUNAUTAIRE 10 LETTRES CACHÉES
PAR SYLVIE MANTHA**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
E	Q	U	I	P	E	R	S	N	E	Y	O	T	I	C
P	U	U	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N	I	S
V	A	L	A	B	L	E	N	N	O	I	S	I	V	R
I	L	R	R	R	L	L	E	H	C	A	T	O	E	I
E	I	E	T	O	T	L	B	L	N	O	I	P	X	O
T	T	T	I	E	O	I	T	M	O	R	N	A	P	V
I	E	I	C	N	N	M	E	C	C	V	P	T	E	E
L	D	R	I	E	G	A	T	R	A	P	E	I	R	D
A	E	U	P	I	V	F	R	M	C	T	P	N	I	E
N	V	C	A	L	E	T	I	I	R	A	O	O	E	D
I	I	E	T	T	E	N	O	A	A	I	S	I	N	B
M	E	S	I	J	O	T	V	U	T	T	T	R	C	U
I	I	M	O	I	P	A	R	C	S	O	E	E	E	L
R	O	R	N	O	I	T	A	T	L	U	S	N	O	C
C	P	U	N	L	C	O	M	M	U	N	A	U	T	E

- | | | |
|---|---|--------------|
| A. ACTION
AMI | L. LIEN
LOI | R. RENCONTRE |
| B. BÉNÉVOLE | P. PARC
PARTAGE | S. SÉCURITÉ |
| C. CITOYENS
CLUB DE DEVOIRS
COMITÉ
COMMUNAUTÉ
CONSULTATION
CRIMINALITÉ | T. TÂCHE
TACT
TOUS
TRAVAIL | U. UNION |
| E. ÉQUIPE
EXPÉRIENCE | V. VALABLE
VIE
VISION
VOIR (2) | |
| F. FAMILLE | Q. QUALITÉ DE VIE | |

SAVIEZ-VOUS QUE...

PAR ADÉODAT ROSS

Il se vole un véhicule automobile à toutes les 20 minutes dans la province de Québec? C'est déjà une excellente raison d'être très prudent et de verrouiller vos portières en tout temps.

Pour un cambrioleur averti, il ne faut pas plus d'une minute pour entrer dans votre voiture dont les portières sont verrouillées, faire démarrer le moteur et s'enfuir. Alors ne lui facilitez pas le travail.

La plupart des grands fabricants de voitures fabriquent des clés de rechange en matière plastique que vous pouvez glisser dans votre porte-monnaie. Un excellent moyen de vous dépanner si vous oubliez vos clés dans votre voiture et plus d'excuse pour laisser votre véhicule non verrouillé.

Le système antivol que vous pouvez faire installer sur votre automobile, en plus de vous protéger des voleurs, pourrait engendrer une baisse de vos primes d'assurances. Renseignez-vous auprès de votre courtier, cela pourrait en valoir la peine.

TIRAGE - TIRAGE - TIRAGE

D'UN SYSTÈME ANTIDÉMARREUR POUR VÉHICULE

(valeur de 179,95 \$)

GRACIEUSETÉ DE LEBEAU, VITRES D'AUTOS

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE RÉSIDENCE : _____ BUREAU : _____

Pour être éligible au tirage, vous devez répondre à la question suivante :
«Quelle est la solution du mot caché ayant pour thème Poste de police communautaire?»

Réponse _____

Le tirage aura lieu le 8 décembre 1995.

Vous devez retourner le bulletin de participation à PRÉVOL «Tirage»
777 boul. de la Carrière à Hull (QC) J8Y 6V1, au plus tard le 1^{er} décembre 1995.
(réservé aux citoyens de Hull)

BURINAGE DES FENÊTRES DE VOTRE AUTO

GRATUIT

Coupon échangeable contre un burinage des fenêtres de votre automobile chez Lebeau Vitres d'auto,
915, boul. Saint-Joseph à Hull, au

776-3186

Sur rendez-vous seulement.

Valide jusqu'au 31 décembre 1995



L'INSÉCURITÉ DES FEMMES : UN MALAISE URBAIN ET SOCIAL QUI NOUS TIENT À COEUR!



par
VÉRONIQUE MOFFET



par
ÉLAINE CÔTÉ



par
CAROLE SALLAFRANQUE
coordonnatrice

C'est avec le souci de répondre efficacement aux diverses attentes et aux besoins de ses citoyens, que le Poste de police communautaire de l'Île de Hull se penche depuis près de trois ans sur une problématique particulière. En fait, l'insécurité des femmes n'est pas un leurre mais bien une réalité quotidiennement vécue au sein même de la ville de Hull. C'est donc cette préoccupation croissante qui a initié en 1992 un tout premier projet intitulé «Le droit de cité des femmes hulloises». On amorça dès lors une démarche visant la reconnaissance du droit qu'ont les femmes de vivre librement et ce, en étant à l'abri de la

peur au même titre que tout citoyen. Le tout fut conjugué dans la publication d'un Rapport sur la sécurité des femmes hulloises en milieu urbain étayant une série de recommandations. De là, conformément à ces recommandations, les autorités municipales ont formé une sous-commission «Femmes et ville» qui s'est réunie le 11 octobre dernier. Cette sous-commission se devra de veiller à favoriser la réflexion ainsi que de réaliser une certaine concertation en matière de sécurité urbaine. D'autant plus, le comité devra s'assurer de la poursuite des recommandations connexes. Plus particulièrement, la Sous-commission «Femmes et ville» travaillera à établir une politique en

matière de sécurité urbaine qui régira un aménagement urbain plus adéquat aux besoins de la communauté. C'est dans cette optique que le Poste de police communautaire de l'Île de Hull se mandate dans l'immédiat à présenter des mesures concrètes et réalistes qui tiennent compte de l'insécurité manifestée préalablement par des femmes concernant l'aménagement de sites potentiellement dangereux. Et, dans un second lieu, il se propose de sensibiliser la population à cet égard. Car il nous semble évident que des modifications urbaines ne suffisent pas à taire le malaise des femmes. La sécurité des femmes est aussi le résultat d'une société qui se respecte!

LA SÉCURITÉ DES FEMMES HULLOISES : AGISSONS ENSEMBLE!

par
CAROLE SALLAFRANQUE, VÉRONIQUE
MOFFET ET ÉLAINE CÔTÉ

Nous savons que l'insécurité vécue quotidiennement par nos concitoyennes est une réalité qui mine regrettamment leur qualité de vie et ce, de façon persistante. Or, tout en étant réaliste, n'y aurait-il pas lieu de considérer que ce sont plutôt les conditions urbaines ainsi que les attitudes sociales qu'il faut modifier et non la femme elle-même?

C'est donc dans cette voie, par la poursuite du premier projet et par l'élaboration de solutions concrètes, que le Poste de police communautaire de l'Île de Hull (P.P.C.I.) s'est résolu à réagir et cela de concert avec le Service de police de Hull, la Commission de la Sécurité publique de la Ville de Hull et la Sous-commission «Femmes et ville». Spécifiquement, le P.P.C.I. oriente à l'heure actuelle ses activités selon un objectif bien précis: susciter un climat ainsi qu'un sentiment général de sécurité. Cela implique d'abord l'amélioration des conditions ciblées de certains sites urbains lors de la poursuite de marches exploratoires dans le district de l'Île de Hull.

Parallèlement, le P.P.C.I. exécutera des activités préventives par le biais d'une approche novatrice. En d'autres termes, il s'agira de sensibiliser et d'informer les hommes sur les sentiments d'insécurité des femmes dans le but d'établir ultérieurement une démarche qui favorisera l'adoption de comportements masculins sécurisants. De plus, un colloque aura lieu en avril prochain visant à sensibiliser les divers partenaires régionaux sur la problématique de l'insécurité des femmes. Enfin, nous vous invitons vivement à communiquer avec le P.P.C.I. au 595-7287, du mardi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h 30 pour vos suggestions ou commentaires.



VIVRE ENSEMBLE SANS PEUR UN COLLOQUE SUR L'INSÉCURITÉ DES FEMMES

par
CAROLE SALLAFRANQUE, VÉRONIQUE
MOFFET ET ÉLAINE CÔTÉ

Afin de partager avec certains organismes et partenaires concernés par la situation que vivent les femmes en milieu urbain, le P.P.C.I. réalisera un colloque qui se tiendra le 3 avril 1996 à la maison du Citoyen de Hull. Lors de cette rencontre, nous aborderons sous forme d'ateliers les divers thèmes spécifiques à la question de la sécurité des

femmes. Nous procéderons, par la même occasion, au lancement d'un dépliant à l'intention des hommes. Idéalement, nous espérons en arriver à dévoiler une politique en matière de sécurité des femmes en milieu urbain. Enfin, les convocations auront lieu au moment opportun.

Pour renseignements, communiquez avec madame Carole Sallafranque au Poste de police communautaire de l'Île au 595-7287 du mardi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h 30.





LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ÂGÉES : PRÉOCCUPATION POUR LE POSTE DE POLICE COMMUNAUTAIRE MONT-BLEU



par
SYLVIE
MANTHA

Les conclusions des statistiques officielles et des sondages de victimisation démontrent que les personnes âgées sont moins victimes de crime que les gens d'autres groupes d'âges. De plus, la criminalité dénoncée par ces derniers est presque exclusivement composée de crimes contre les biens. Toutefois, en matière de victimisation criminelle, et dans le cadre de l'approche communautaire, il importe beaucoup plus de se pencher sur le phénomène de la peur du crime que sur celui de la victimisation réelle et de ses conséquences. Les aînés sont ceux qui souffrent le plus du phénomène de la peur bien qu'ils soient statistiquement moins susceptibles d'être victimes d'un acte criminel que les gens d'un autre groupe d'âge. En effet, les personnes âgées, qu'elles aient été victimes ou non, se sentent vulnérables face au crime; elles ont peur. Elles appréhendent tout type de crime, mais celui qui leur fait le plus peur est l'agression physique. Cela s'explique par leur difficulté à se défendre.

La victimisation des aînés se caractérise, non pas par une spécificité de conséquences (en fait, elles ne diffèrent pas de celles des autres groupes d'âges), mais bien par l'ampleur de ses conséquences dans la vie privée et sociale de chaque personne âgée. Les personnes âgées sont mal renseignées sur la victimisation qui les guette et elles se forgent des peurs parfois non fondées. Elles puisent leurs informations dans les médias ou dans des récits tragiques de victimisation. Pour se protéger, elles recourent souvent au retrait de la vie active. C'est un cercle vicieux, car elles se rendent ainsi plus vulnérables. Enfin, les personnes âgées ont peu confiance en elles-mêmes et se sentent vulnérables à cause de



problèmes monétaires ou de santé. Elles vivent seules, elles sont souvent dans l'obligation de se déplacer à pied ou en utilisant les transports en commun pour leur approvisionnement ménager ou pour recevoir les soins de santé dispensés à l'hôpital, au C.L.S.C. ou ailleurs. Dans cette optique, le P.P.C.M.B. est à élaborer un projet qui comblerait certains besoins des personnes âgées afin d'améliorer leur qualité de vie. Le projet pilote consiste à regrouper 2 groupes de 20 personnes âgées pour les rencontres. Lors de ces rencontres, les personnes âgées auront l'opportunité d'échanger sur leur sentiment d'insécurité, d'assister à des cours sur des techniques préventives, techniques de marche et bien d'autres. Le P.P.C.M.B. est à finaliser le projet. Pour des renseignements, des suggestions, des commentaires ou pour participer au projet, nous vous invitons à communiquer avec Sylvie Mantha au 595-7633.

LES CONSÉQUENCES DE LA PEUR DU CRIME :

- Méfiance
- Perte de confiance envers les étrangers
- Insomnie
- Perte de jouissance de la vie
- Isolement physique
- Isolement social
- Changement de domicile et de quartier
- Comportements dépressifs



INVITATION AUX CITOYENS DE L'ÎLE DE HULL

Vous voulez savoir c'est quoi un
Poste de police communautaire?

Il se passe des choses dans votre quartier qui mettent votre sécurité et celle de votre famille en danger? **Vous voulez en parler?**

Vous voulez travailler avec des gens de votre communauté pour améliorer la qualité de vie du Secteur de l'Île de Hull?

Si vous répondez oui à une de ces questions, il y aura une rencontre au Poste de police communautaire de l'Île situé au 120, rue Charlevoix dans le centre communautaire Fontaine, **le jeudi 9 novembre 1995, à 19h.**

La rencontre débutera à 19h pour se terminer vers 20h15. Pour plus d'information, communiquez avec l'agent Luc Haspect au 595-7285.

Au plaisir de vous rencontrer,
L'équipe du P.P.C.I.



BALAR

VENTE: bijoux, vaisselle, jouets, livres,
articles de bébé, antiquités et artisanat

**Samedi le 25 novembre 1995
de 9 h à 15 h**



Poste de police
communautaire
de l'Île
120, rue Charlevoix,
Hull

Pour
information
ou pour réserver
une table:
**595-7288 ou
777-7875**



AVIS AUX MEMBRES PRÉVOL : MODIFICATION DES SECTEURS PRÉVOL



par
LUC
NAULT

Afin de mieux desservir les membres Prévol, les secteurs ont été redivisés. L'objectif est, dans un premier temps, d'harmoniser les secteurs Prévol à ceux du Service de police et dans un deuxième temps, de diffuser des renseignements relatifs aux secteurs environnants de chaque membre. Ainsi, un secteur a été ajouté, ce qui porte le nombre de 7 à 8. De plus, les secteurs seront dorénavant identifiés par un nom plutôt que par un numéro. En consultant la carte ci-dessous, vous pourrez reconnaître votre secteur.

Enfin, il est à noter que chaque famille membre recevra la carte de son nouveau secteur et que cette modification sera en vigueur à partir du 15 novembre.

Nous espérons que ces modifications répondront à vos attentes.

